

## Appel à auteurs (hors-série) **Pratiques artistiques professionnelles des artistes en situation de handicap et travail social : bilan et renouvellement des perspectives**

HS16 — 2023

**Dépôt des manuscrits jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2022**

(par mail : [gnoel.pasquet@faire-ess.fr](mailto:gnoel.pasquet@faire-ess.fr)) en mentionnant vos coordonnées (téléphonique et postale)

Ce numéro hors-série de la revue du *Sociographe* propose de faire le bilan de la professionnalisation et de l'inclusion des artistes en situation de handicap dans le champ des arts vivants, et d'exposer les perspectives nouvelles qui s'élaborent en France et en Europe. Qu'en est-il des lieux et des dispositifs qui permettent aujourd'hui l'inclusion des personnes présentant un handicap psychique ou mental dans le champ des arts vivants ? Quels sont les effets produits par la rencontre entre le secteur du handicap et le champ de l'art ? Que nous enseigne la comparaison avec des expériences équivalentes dans d'autres pays européens ? Quels sont les nouveaux enjeux que cette professionnalisation impliquera dans les prochaines années compte tenu des transformations du champ artistique, des restructurations en cours dans le champ du travail social et du handicap, et de l'évolution des politiques publiques ? Voici quelques-unes des questions que nous souhaitons aborder dans ce numéro.

### **Vingt ans après**

En 2002, un double numéro du *Sociographe*<sup>1</sup> interrogeait la part de l'art dans la pratique sociale et l'influence des pratiques artistiques sur les modalités d'accompagnement. On y insistait sur les bienfaits des pratiques artistiques auprès des personnes en situation de vulnérabilité, en introduisant des expériences favorisant l'épanouissement d'un potentiel artistique. L'analyse de ces expériences contribuait à redessiner les contours de l'intervention des travailleurs sociaux et l'impact de celle-ci auprès des personnes en difficulté.

Vingt ans ont passé. Qu'en est-il des personnes en situation de handicap pour qui l'art est un mode d'existence ? Où en sommes-nous du processus de reconnaissance de ces artistes en France ? Ce numéro hors-série vise à produire un état des lieux des pratiques de professionnalisation et d'inclusion dans les productions artistiques, en interrogeant l'ensemble des intervenants des champs médico-social et artistique, et à déterminer les nouveaux enjeux qui se posent à l'ensemble des acteurs concernés.

Dans un souci de cohérence, le numéro s'intéresse exclusivement aux artistes présentant des handicaps mentaux, intellectuels ou psychiques. Quels sont les dispositifs leur permettant d'accéder aux arts de la scène, non en tant qu'utilisateurs ou membres du public, mais en tant que contributeurs et producteurs ? Quels sont les modèles qui leur permettent de développer leurs compétences et d'exister avec un statut professionnel ? Les réponses à ces questions, qui dépassent largement la dimension d'accessibilité, renvoient à des enjeux qui ont partie liée à la formation des artistes ainsi qu'aux types de contrat et de rémunération, et sur lesquels il est urgent de débattre.

### **Inclusion : une approche comparative des pratiques en Europe**

Quelles politiques inclusives, en France et en Europe, offrent aux personnes en situation de handicap, y compris celles qui présentent un handicap psychique ou mental, la possibilité d'occuper une place dans le champ artistique ? En France, les organisations qui œuvrent à cette professionnalisation relèvent principalement du domaine médico-social (les Esat artistiques, et les compagnies de théâtre qui leur sont directement adossées)<sup>2</sup>. Depuis peu, quelques établissements relevant du champ artistique<sup>3</sup> mettent en place des formations spécifiques. Tandis que ces derniers sont déjà intégrés dans le champ artistique et cherchent les moyens d'y insérer plus efficacement les personnes qui en sont encore largement exclues, les premières doivent trouver le chemin pour réaliser cette intégration à travers un processus complexe de légitimation — y compris sur leur propre légitimité à occuper une place dans le domaine de l'art.

Il existe d'autres modèles en Europe<sup>4</sup> qui ne s'inscrivent pas dans ce type de répartition et qui invitent à reprendre les politiques inclusives sur de nouvelles bases. C'est pourquoi les coordinateurs de ce numéro souhaitent présenter un ensemble d'expériences équivalentes menées dans d'autres pays européens. Ce décentrement est essentiel pour mettre en perspective la dimension d'inclusion qui anime l'ensemble de ces initiatives et montrer en quoi celle-ci, au cœur des politiques nationales et européennes, loin d'être une notion homogène, dépend des contextes spécifiques à chacun des pays dans lesquels elle est implémentée.

### **Processus d'artification en cours**

1 Voir le double numéro : « Des acteurs sociaux et la question de l'art », *Sociographe*, n°6, 2002 ; « Des pratiques artistiques et la question sociale », *Sociographe*, n°7, 2002.

2 Voir Olivier Couder, *Présence du handicap dans le spectacle vivant*, Toulouse, Erès, 2020.

3 Voir par exemple les activités offertes au sein du Centre National de Création Adapté qui a ouvert récemment à Morlaix.

4 Pour la situation des Pays-Bas par exemple, voir Jeannette Nijkamp et Mieke Cardol, "Diversity, opportunities, and challenges of inclusive theatre", *Journal of Social Inclusion*, 11(2), p. 20-32, 2020.

Les artistes en situation de handicap connaissent encore de très grandes difficultés à se faire reconnaître en tant que professionnels par les autres artistes et par le public, et ce d'autant plus qu'ils n'ont qu'un accès encore très limité aux parcours de formation aux métiers artistiques. Le champ des arts vivants leur reste encore difficilement accessible. En outre, de nombreuses productions artistiques continuent de proposer des rôles prédéfinis pour les acteurs ayant une déficience intellectuelle ou mentale, pour lesquels ces derniers sont amenés à jouer un rôle en rapport direct avec leur identité personnelle. Si quelques compagnies de théâtre réunissant des comédiens et comédiennes en situation de handicap parviennent à jouer dans des festivals généralistes, beaucoup d'actions restent à mener pour que les artistes parviennent à acquérir la légitimité requise pour se produire sur scène. La visibilité reste un enjeu pour l'ensemble des partenaires du champ artistique, producteurs, metteurs en scène et diffuseurs mais elle est toutefois insuffisante : c'est par leurs compétences, et non leur situation, que les artistes doivent être définis. Comment rendre possible cette identité plurielle d'artiste en situation de handicap<sup>5</sup>, sans qu'aucun des aspects ne prenne le pas sur l'autre ? La question est d'autant plus cruciale pour des artistes dont la rémunération reste encore généralement dépendante de leur statut de handicap malgré le fait que, pour une part non négligeable d'entre eux, l'activité théâtrale est désormais une activité à plein temps<sup>6</sup>. Le processus d'artification<sup>7</sup> est toujours en cours et il est temps de comprendre la manière dont l'ensemble des structures qui œuvrent à la reconnaissance des artistes et des productions constituent des acteurs de premier plan d'un tel processus. Qu'implique-t-il tant pour les structures médico-sociales qui travaillent à la reconnaissance des artistes que pour les structures artistiques qui les programment ? L'organisation collective des acteurs en situation de handicap (sous la forme de compagnies par exemple, ce qui est notamment le cas des artistes accueillis en Esat artistique) contribue-t-elle à renouveler les revendications collectives sur le mode des mouvements de « *civil rights* » anglo-saxons ?

### **Créativité et soin (1) : l'accompagnement éducatif dans le contexte des pratiques artistiques professionnelles**

Le travail artistique, activité théâtrale comprise, fait l'unanimité dans le champ médico-social pour ses vertus thérapeutiques ou éducatives, en permettant notamment l'expression de soi. Lorsque l'activité artistique ne vise pas comme objectifs l'épanouissement et le bien-être de la personne mais s'inscrit dans un cadre professionnel, le questionnement est plus complexe pour les professionnels du champ du handicap car la situation vécue par les artistes invite les accompagnants à ne pas préjuger de ce qu'est la pratique artistique ni de ses effets sur les personnes. Quel accompagnement éducatif peut alors se déployer dans le champ artistique ? Comment celui-ci se voit-il transformé à l'aune de la professionnalisation des artistes ? L'accompagnement pour l'autonomisation et le développement du projet professionnel sont au cœur des missions des travailleurs sociaux auprès des comédiens et comédiennes travaillant dans des organisations qui participent de leur formation et de leur professionnalisation. Toutefois, le métier de comédien n'étant pas un métier comme les autres, la profession d'artiste suppose une transformation de soi, d'autant plus lorsque les metteurs en scène choisissent de travailler à partir de la personnalité des comédiens et des comédiennes<sup>8</sup>. Le dispositif d'accompagnement tient-il compte de ces spécificités ?

Pour répondre à ces questions, ce numéro donne la parole aux professionnels de l'accompagnement afin qu'ils puissent témoigner de la complexité des relations entre le travail social et l'activité artistique lorsque la dimension de soin reste subordonnée à l'activité artistique. Un regard historique porté sur les relations que l'art entretient avec le monde médico-social introduira ici un décentrement qui contribuera à spécifier certaines problématiques actuelles.

### **Créativité et soin (2) : les artistes face aux problématiques du soin et de l'accompagnement**

La réflexion doit tenir compte de la diversité des intervenants du champ artistique qui sont amenés à s'interroger sur la transformation des pratiques artistiques qui en résulte. La dimension de professionnalisation engage la responsabilité des créateurs et porteurs de projets artistiques envers le désir des comédiens et des comédiennes. Si les metteurs en scène ont le pouvoir de faire advenir une telle aspiration — en exigeant des comédiens de hausser leur jeu à la hauteur des attentes et des exigences du champ — cela ne peut pas se faire à n'importe quel prix, et ce d'autant plus que l'acteur est dans une situation de vulnérabilité et de fragilité. Se pose alors la question de la responsabilité : pour exiger des artistes d'engager tout leur être, ne faut-il pas être en mesure d'assurer leur autonomie et leur liberté ? Surmonter des obstacles engendrés en particulier par certains handicaps, exige un grand travail de préparation sur le plateau et que soit exercée en permanence une certaine contrainte. Quelle éthique mettre en œuvre lorsque le risque de manipulation ou d'excès par rapport aux exigences des metteurs en scène est toujours possible ?

Nous souhaitons que ce numéro soit l'occasion d'une discussion entre l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de création : comédiens et comédiennes, metteurs en scène et accompagnants. Que faire lorsque les difficultés rencontrées sur scène peuvent être une source d'angoisse, a fortiori quand la composante anxiogène est constitutive de la maladie du comédien ou de la comédienne ? De quelle manière metteurs en scène et accompagnants sont-ils amenés à composer avec cet aspect ? Comment les artistes, qu'ils soient ou non en situation de handicap, accueillent-ils cette incursion du médico-social dans leurs pratiques ? L'accompagnement doit-il rester en coulisse ? Nécessite-t-il une certaine mise en scène du soin ?

### **Débat : les esthétiques se voient-elles réinterrogées par le handicap ?**

5 Voir Maud Verdier, « Artistes en situation de handicap : une approche conversationnelle de l'identité personnelle », *Langage et Société*, n° 175(1), p. 141-163, 2022.

6 C'est le cas des artistes qui travaillent dans des compagnies de théâtre structurées en Esat ou adossées à des organisations médico-sociales qui garantissent une continuité de l'activité.

7 Sur la notion d'artification, voir Nathalie Heinich et Roberta Shapiro, *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2012.

8 Voir Corinne Laures et Maud Verdier, « La mise en jeu de l'attention Réflexions sur le travail d'accompagnement des artistes professionnels en situation de handicap », *Sociographe*, n° 76, p. 141-155, 2021.

Pour faire face aux multiples enjeux posés par la professionnalisation et la reconnaissance des comédiens en situation de handicap, dont nous n'avons fait qu'un rapide survol ici, les structures, les artistes et les institutions qui sont impliqués ne présentent pas pour autant un front uni. Deux positions s'opposent, apparemment difficilement conciliables : d'un côté, on défend l'idée que ces comédiens et ces comédiennes doivent bénéficier d'une reconnaissance de leurs spécificités artistiques<sup>9</sup> ; de l'autre, on pousse à la modification des organisations médico-sociales existantes en scènes nationales, sur le mode de fonctionnement d'un Centre Dramatique National<sup>10</sup>. Les premiers visent la constitution d'une communauté, ce qui suppose un processus de reconnaissance de la différence de ses membres dont les spécificités doivent être admises et intégrées *en tant que différence*. Les deuxièmes militent pour une reconnaissance par le champ artistique des activités qui sont globalement soutenues par des dispositifs médico-sociaux, en déléguant au champ artistique la capacité de composer avec la spécificité des artistes.

Les deux positions supposent la revendication de l'égalité des droits et un statut (l'intermittence par exemple) pour les comédiens et comédiennes en situation de handicap. Cependant, les tenants de la reconnaissance au sein du champ artistique optent pour une position résolument inclusive : il est temps que celui-ci se transforme pour s'adapter aux personnes en situation de handicap et les inclure comme artistes. La première position soutient quant à elle une esthétique de la différence, avec un activisme soutenu pour la prise de parole en première personne des artistes. Du point de vue des politiques inclusives, comment faire en sorte que ces deux positions puissent cohabiter ? Quel rôle jouent les politiques publiques et leurs dispositifs de financement dans les choix stratégiques qui orientent l'activité des organisations ? Qu'en est-il de ce débat dans d'autres pays européens où les artistes en situation de handicap sont d'emblée inclus dans des organisations relevant du champ artistique ?

Le public de théâtre est-il sensible à ces débats ? Il peut considérer, parce que les artistes font partie des « minorités visibles », qu'ils sont « peu crédibles »<sup>11</sup>. Il peut aussi évaluer les performances à l'aune des capacités des artistes à surmonter leur handicap de manière à ce que celui-ci ne soit plus manifeste. Il s'agit là de contraintes objectives dont il faut aussi tenir compte dans l'analyse des processus de reconnaissance et de légitimité des artistes en situation de handicap.

L'ensemble de l'équipe éditoriale de ce numéro hors-série invite les acteurs des secteurs médico-social et artistique à se joindre à cette réflexion et à contribuer au débat en cours sur les politiques inclusives à mettre en œuvre pour offrir les moyens aux personnes en situation de handicap d'occuper une place de plein droit dans le champ artistique.

#### Comité éditorial

Jacques Fraisse, membre du comité de lecture, Esat La Bulle Bleue Montpellier

Corinne Laures, Institut Régional du Travail social/FAIRE ESS Montpellier

Delphine Maurel, Esat La Bulle Bleue Montpellier

Guy-Noël Pasquet, rédacteur en chef, Université Paul Valéry de Montpellier 3.

Maud Verdier, Université Paul Valéry de Montpellier 3

Manuscrit remis sur fichier informatique (Word). Les autres recommandations sont sur le site du Sociographe [www.sociographe.org](http://www.sociographe.org).

Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique, sauf indication contraire). Le manuscrit doit être accompagné des adresses mails et postales des auteurs. Sans cela, aucun exemplaire ne sera adressé et ne pourra être réclamé.

Les manuscrits et autres documents sont remis à titre gracieux. Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur Internet.

#### Contacts :

Hors-série sous la direction de Maud Verdier (Maître de conférences en sciences du langage, Université Paul Valéry de Montpellier 3, Praxiling UMR 5267/LLL 7270) [maud.verdier@univ-montp3.fr](mailto:maud.verdier@univ-montp3.fr)

Sociographe/[www.sociographe.org](http://www.sociographe.org)



9 C'est la position du Centre National de la Création Adaptée qui vient de voir le jour à Morlaix.

10 Voir le développement actuel de L'Oiseau Mouche à Roubaix, l'un des Esat artistiques les plus anciennement implantés en France.

11 Gérard Noiriel, *Histoire, Théâtre, Politique*, Marseille, Agone, coll. « contre-feux », 2009, p. 168.